

DEPARTEMENT
MOSELLE
ARRONDISSEMENT
METZ CAMPAGNE
CANTON
LE PAYS MESSIN

COMMUNE D'OGY-MONTOY-FLANVILLE

Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le 
ID : 057-200073609-20221004-DCM532022-DE

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du **04 OCTOBRE 2022**

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **21**
de présents : **18**
de votants : **21**

L'an deux mil vingt-deux, le quatre octobre, le Conseil Municipal de la Commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

Etaient présents :

Mmes BADIE Nataly, BAYEUR Laurence, BECKER Aline, FRANCOIS Andrée, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, HAJRI Sabrina, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Etaient absents excusés : /

Etaient absents : /

Procurations :

Mme MANGIN Marie-Françoise qui a donné procuration à Mme GAUTIER Marina

Mr FRERY Francis qui a donné procuration à Mr VOITURET Gilles

Mr LEVE Damien qui a donné procuration à Mme BADIE Nataly

Le Maire certifie que le compte
cette délibération a été affiché
à la porte de la Mairie
le 11/10/2022 et que la convocation
du Conseil avait été faite le 29/09/2022

Un scrutin a eu lieu Mme Andrée FRANCOIS a été nommée pour rendu de
remplir les fonctions de secrétaire

N° 53/2022

**Renouvellement d'un poste dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences :
Contrat Unique d'Insertion d'une durée hebdomadaire de 26 heures annualisées**

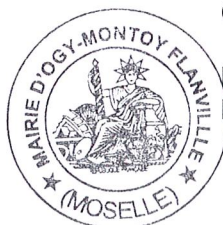
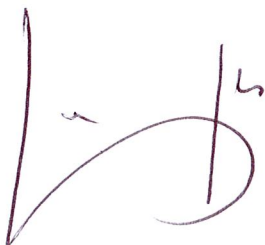
Lors de la séance du 21 septembre 2021, le Conseil Municipal a décidé la création d'un poste d'animateur périscolaire et ALSH dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétence pour une année, à compter de septembre 2021.

- Vu les besoins de la collectivité pour le fonctionnement du périscolaire et des ALSH,
- Vu l'avis favorable de l'agent,

Ayant entendu l'exposé de Madame BECKER Aline, Adjointe au Maire.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **21 VOIX POUR** :

- **DÉCIDE** de renouveler le contrat CUI-PEC "Parcours Emploi Compétences" pour 6 mois supplémentaires et pour une durée de 26 heures hebdomadaires annualisées,
- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de travail et tous les documents relatifs à cette décision.



Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 04 octobre 2022

**Le Maire,
Eric GULINO**